

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Création de cheminements doux pour faciliter les mobilités douces dans le centre-bourg de Brioude au niveau de la place Paradis, du square du Postel et de l'esplanade Mamet
MAÎTRE D'OUVRAGE	<u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Brioude <u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, statut public <u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 109 salariés, 12,250 Millions d'euros € de budget annuel en 2022, 6 518 habitants <u>Représentant légal</u> : Jean Luc VACHELARD, Maire <u>Adresse</u> : Mairie - 2 place Lafayette - 43100 BRIOUE <u>Téléphone</u> : 04-71-74-56-00 <u>Adresse e-mail</u> : accueil@ville-brioude.fr <u>Numéro SIRET</u> : 214 300 402 00010 <u>Numéro de TVA</u> : FR 59214300402 <u>Numéro Dossier PDA</u> :
LOCALISATION DU PROJET	Place Paradis et esplanade Mamet, Centre-Bourg, Commune de Brioude, Communauté de communes Brioude Sud Auvergne
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des solutions de déplacement doux (marche à pied, vélo) - Accompagner la sécurisation des déplacements doux par l'aménagement d'infrastructures - Améliorer la qualité de l'air et les conditions de circulation en limitant l'usage des voitures
DESCRIPTION	<p>Depuis près de 30 ans, la Commune de Brioude a engagé un vaste programme de réaménagement de son Centre Historique pour le rendre plus attractif et agréable. C'est ainsi que l'ensemble des rues commerçantes et les abords de la Basilique St-Julien ont été restructurés pour limiter l'accès aux véhicules et faciliter la liaison piétonnière (parking de dissuasion, réduction de la bande de roulement, élargissement des trottoirs, traitement des sols, effacement des réseaux, amélioration des éclairages, mobilier urbain de qualité). Des actions ont ensuite été menées dans les quartiers bordant ces rues commerciales ainsi que sur les boulevards pour les rendre plus agréables et pouvoir ainsi attirer de nouveaux habitants en Centre-Ville.</p> <p>Dernièrement la communauté de communes a réhabilité le cinéma et a aménagé le pôle enfance intercommunal sur le site Jean Pradier. Il apparaît désormais important de traiter la Place Paradis et son accès par la rue du Paradis situé en zone AVAP pour faciliter l'accès à ces deux bâtiments et améliorer la qualité des espaces publics.</p> <p>L'objectif principal de ces travaux est notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le traitement paysager de l'interface avec le pôle petite enfance (traitement végétal, plantations, fleurissement en pleine terre) - Reconfigurer l'escalier et ses abords permettant de rejoindre la rue sous la tranchée depuis la Place Paradis - Créer un jardin agréable à l'est de la Place en liaison avec l'esplanade Mamet

	<p>L'objectif de cet aménagement de voirie est d'améliorer la coexistence en centre-ville entre voitures, vélos et piétons</p> <p>Pour cela, il est prévu :</p> <p><u>Esplanade Pierre Mamet :</u> Réalisation du platelage bois de l'esplanade Pierre Mamet en lien avec l'étanchéité du cinéma « Le Paris » réalisée par la CCBSA (Délibération octobre 2025 – estimatif 118 500 € HT)</p> <p>Espace piétons en pas japonais (Dalle) à proximité du pôle petite enfance pour la gestion des poussettes</p> <p><u>Aménagement de l'escalier urbain :</u> Reprise des marches, liaison plus facile entre rue Sous la tranchée et esplanade Pierre Mamet 2</p> <p>Réalisation d'une jonction avec la voie partagée.</p> <p><u>Place Paradis :</u> Continuité de la voirie partagée</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet :</u> 30/06/2026</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet :</u> 31/12/2027</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Platelage bois de l'esplanade Pierre Mamet		118 500.00 €
	Reprise de l'escalier réservé aux piétons		135 000.00 €
	Travaux de végétalisation		146 994.00 €
	Autres travaux de voirie, traitements de sols, MO		399 849.00 €
	Reprise des réseaux		274 306.00 €
	TOTAL		1 074 649.00 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		253 500.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant HT	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	40 000.00 €	Subvention sollicitée
	ETAT (DETR 2026)	76 050.00 €	Subvention sollicitée
	Région Auv Rh Alpes	50 700.00 €	Subvention sollicitée
	Département Haute-Loire	21 167.25 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	187 917.25 €	74 %
	Autofinancement	65 582.75 €	26 %
	TOTAL Financement	253 500.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.3			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse <i>Proposition : 85/100</i>	Pondération AAP 1.3 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet a pour objectif de réduire les coûts liés à l'entretien des espaces publics	5/5
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Ces aménagements rendront plus attractif les espaces publics et donc le centre-bourg de Brioude	25/25
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	La réalisation de ces aménagements offrira un cadre de vie plus agréable et attractif aux habitants	10/10
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Pas d'éléments repérés	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	Pas d'éléments repérés	0/5

	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	Ce projet de végétalisation, renaturation d'espaces publics répond aux besoins de la population brivadoise. Il favorisera les interactions sociales	20/20
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Le projet prévoit de la récupération d'eaux pluviales et un système d'arrosage par goutte à goutte	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	Le projet vise à donner plus de place au végétal tout en désimperméabilisant certains espaces afin de limiter l'effet îlot de chaleur en été et faciliter l'infiltration de l'eau dans les sols en période pluvieuse	15/15
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Le projet prévoit l'utilisation de végétaux locaux adaptés au contexte local (choix des espèces de végétaux, etc.)	5/5
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		A VENIR	RDD PDA LEADER
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La Commune de Brioude a délibéré en Conseil Municipal le 11/12/2025 pour valider le plan de financement faisant appel au LEADER. - La consultation pour le choix du maître d'œuvre a été effectuée il y a plusieurs mois. L'objectif de la commune est de lancer la consultation pour le choix des entreprises dans le courant de l'été 2026 pour un démarrage des travaux à l'automne. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné / Non-sélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Brioude a sollicité l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 30 % sur une base de présentées de dépenses de 897 905 €. Une somme de 76 050.00 est retenue sur le plan de financement LEADER. - La commune a sollicité la Région à hauteur de 179 581 euros sur une base de présentées de dépenses de 897 905 €. Une somme de 50 700.00 euros est retenue sur le plan de financement LEADER. - La commune a sollicité le Département dans le cadre de 3ème appel à projets du CAP 43 à hauteur de 75 000 euros sur une base de présentées de dépenses de 897 905 €. Une somme de 21 167.25 est retenue sur le plan de financement LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			40 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			/100